

8

LES FICHES  
PRATIQUES

# Les milieux associés à la forêt



[hautsdefrance.cnpf.fr](https://hautsdefrance.cnpf.fr)





Mare intraforestière :  
berges à exposition contrastée

Ces milieux font partie intégrante de l'écosystème forestier en raison de leur surface souvent modeste et de leur étroite imbrication au sein des zones boisées. Ils constituent des milieux ouverts présentant souvent des caractéristiques (sol, alimentation en eau, topographie...) particulières. Ainsi ils abritent une faune et une flore variées, parfois spécifiques et rares. Autrefois pâturés, fauchés ou curés, ces espaces sont désormais rarement entretenus, ce qui conduit, tôt ou tard, à leur boisement spontané et à leur fermeture.

Leur entretien ou leur restauration est souvent souhaitable pour leur capacité d'accueil de la faune forestière ou pour sauvegarder des habitats et des espèces patrimoniales remarquables.

En voici quelques exemples<sup>1</sup> :

- les landes
- les tourbières et tourbières boisées
- les mares
- l'amélioration de la biodiversité forestière à partir des lisières.

Grâce à une gestion adaptée, la diversité de ces habitats peut être maintenue, voire favorisée.

1 - D'autres milieux associés existent également (ripisylves, cavités souterraines...). Les exemples évoqués ci-après, n'en sont pas une présentation exhaustive.

## Les mares

Dépansions naturelles ou creusées par l'Homme pour divers usages, ces zones humides à niveau d'eau fluctuant, sont de taille réduite (souvent moins de 1 000 m<sup>2</sup>) et de faible profondeur. Ces formations aquatiques abritent de nombreuses espèces animales et végétales. Ces dernières peuvent bénéficier de bonnes conditions de conservation ou de survie quand les mares forment un réseau qui permet la dispersion ou le refuge des espèces (flore et faune) en fonction de l'évolution des différentes entités de ce réseau. L'alternance de zones d'ombre et de lumière favorise la diversité de ces habitats.

### Leur préservation est favorisée en :

- Assurant une mise en lumière suffisante du milieu aquatique par des coupes et des élagages en périphérie des mares.
- Évacuant les branches des mares ou de leur proximité, lors des coupes et des travaux.
- Évitant le passage d'engins d'exploitation dans ces milieux, même lorsqu'ils sont asséchés.
- Proscrivant l'utilisation de produits chimiques ou phytopharmaceutiques en bordure des mares.
- Conservant du bois mort (souches, purges d'exploitation...) à proximité des mares afin de constituer des abris pour les amphibiens.
- S'assurant de l'absence de poissons pour garantir la reproduction des amphibiens.
- Évitant de combler les fossés pour permettre la libre circulation de l'eau pour les mares reliées par ce réseau hydraulique.
- Évitant le comblement des mares, par atterrissement progressif du fait d'un manque d'entretien par un curage régulier des vases.

## Les tourbières et tourbières boisées

Les milieux tourbeux sont caractérisés par l'accumulation de matière organique non décomposée sur des sols toujours engorgés et un cortège d'espèces très spécialisées car adaptées à des substrats asphyxiant et très pauvres en substances nutritives. Alimentés par des sources ou des plans d'eau, ils participent également à la régulation et l'épuration des ressources en eau d'un bassin versant.

La singularité des espèces liées à ces milieux fait qu'elles sont rares et bénéficient couramment d'un statut de protection nationale ou régionale. La rareté et la faible surface des tourbières en forêt leur

confèrent donc une haute valeur patrimoniale.

Les tourbières sont spontanément colonisées par le Bouleau pubescent et les Saules, voire l'Aulne glutineux, sur les zones les moins tourbeuses. Ces espèces ligneuses, grandes consommatrices d'eau, contribuent peu à peu à l'assèchement et la minéralisation de la tourbe, ainsi à la disparition progressive des habitats tourbeux.

### Leur préservation est favorisée en :

- Évitant les investissements sylvicoles sur ces terrains peu productifs ;
- Ne perturbant pas leur alimentation en eau par drainage ou captage de source ;
- Évitant leur fermeture par boisement spontané ou artificiel, à condition de ne pas être en présence d'une boulaie tourbeuse<sup>2</sup> ;



© Sylvain Caudin - CNPF

- S'abstenant de toute perturbation majeure : exploitation de la tourbe, traversée (périlleuse) d'engins qui pourraient la tasser et entraîner sa minéralisation.

2 - Boulaie tourbeuse : habitat rare de tourbière, boisée spontanément par le Bouleau pubescent

## Les landes

Formations issues de terres acides et souvent sablonneuses, les landes sont rares et en partie boisées. Elles sont aussi le refuge d'espèces associées et relativement rares.

Caractérisées par une végétation dominée par les arbustes bas à feuilles persistantes, comme les Bruyères, auxquels s'associent les Genêts ou les Ajoncs, les landes sont souvent issues de dégradations (surexploitation du taillis, surpâturage, incendie...) qui peuvent être anciennes, ou liées à des conditions défavorables au boisement (sol très pauvre...).

La reconquête par les formations forestières referme ces habitats et fait régresser les populations d'espèces inféodées aux landes.

### Leur préservation est favorisée en :

- Évitant les investissements sylvicoles sur ces terrains peu productifs,
- N'entretenant pas de travaux de drainage pour garder le caractère humide de certaines landes,
- Contrôlant le boisement spontané afin de favoriser le caractère ouvert de la lande. Les landes

peuvent faire l'objet de travaux destinés à maintenir ou rétablir l'ouverture de ces habitats.

- Fauche et/ou débroussaillage tardifs (à partir de courant août - fin d'été) avec exportation<sup>3</sup> des produits de coupe ou de débroussaillage.
- Idéalement, du pâturage afin d'entretenir ces pelouses dans la durée.

3 - L'exportation des produits de fauche évite d'enrichir le milieu pour qu'il garde son cortège floristique, adapté à un sol pauvre en minéraux facilement assimilables



© Jean-Pierre Loudes - CNPF

Lande sèche à Callune et Bouleau verruqueux

Lisières larges, entretenues le long de la desserte forestière, au profit de la biodiversité.

## Améliorer la biodiversité forestière à partir des lisières

Transition entre un milieu forestier et un milieu ouvert (terre cultivée, prairie...) la lisière comprend un ourlet herbeux se prolongeant d'une strate arbustive qui jouxte une strate arborée. La présence d'un chemin, la contiguïté de deux peuplements forestiers de structure ou d'âge différents, constituent autant de lisières différentes. Bien étagées par plusieurs strates de végétation, ces lisières offrent des ressources à un plus grand nombre d'espèces en raison de l'ensoleillement qui favorise une plus grande diversité de floraisons et de fructifications.

Le réseau de la desserte forestière (pistes, chemins, places de dépôt...) par ses accotements herbacés, ses fossés, ses ornières offrent des habitats supplémentaires particuliers et augmentent le nombre d'espèces présentes en forêt.

### Il est possible d'améliorer la fonctionnalité des lisières en :

→ Étaguant les strates de végétation qui la composent (moindre sensibilité au vent). Cela implique un entretien régulier pour couper et entretenir une bande de 5 m de large et éclaircir plus fortement les bordures des peuplements, de façon à permettre aux strates arbustive et herbacée de se développer ;



Parce qu'ils sont de petite surface, la sauvegarde des milieux associés peut être prise en compte dans le cadre de la gestion de chaque parcelle forestière concernée.

Elle peut même, dans certains cas particuliers, faire l'objet d'un financement prenant en compte cette préservation.

Le plus important pour les différentes espèces est la présence d'une mosaïque de peuplements et de ces milieux associés.

\* Votre CRPF est à votre service pour vous donner plus de précisions à ce sujet

→ Agissant sur le réseau existant, par un élargissement des accotements de la voirie intraforestière pour amener plus de lumière et favoriser ainsi une végétation herbacée. Cet élargissement permet un meilleur ensoleillement de la voirie, en diminuant sensiblement des portions à humidité élevée, cause de dégradation du réseau.

Les accotements de la voirie sont un refuge pour un cortège floristique et faunistique des milieux ouverts. Pour valoriser cette richesse tout en préservant la reproduction des espèces végétales et animales, il convient d'y pratiquer un entretien régulier :

- par un broyage ou fauchage tardif (à partir de courant août - fin d'été),
- par une fauche alternée de chacun des côtés,
- en évitant l'utilisation de phytocides.